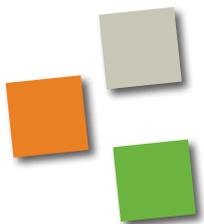




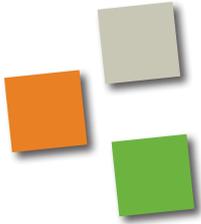
# AVEYRON

# INGENIERIE

**Assistance & Conseil**  
pour les collectivités locales  
Aveyronnaises



Environnement et Aménagement de l'espace rural  
Bâtiments et Urbanisme  
Voirie, Réseaux et Espaces publics  
Conseil juridique, administratif et financier



## Qu'est-ce qu'Aveyron Ingénierie ?

- > Un Etablissement Public Administratif (EPA) regroupant des membres adhérents (Conseil Général, Communes, Communautés de Communes et groupements intercommunaux) au sein d'une Assemblée Générale et d'un Conseil d'Administration.
- > Une structure d'appui et d'accompagnement. Aveyron Ingénierie a vocation à apporter assistance et conseil aux collectivités locales et leurs groupements dans l'exercice de leurs compétences et la réalisation de leurs projets.
- > Un gage de réactivité et d'efficacité répondant à une logique de mutualisation des compétences. L'EPA n'est pas soumis aux règles de mise en concurrence pour les prestations effectuées au profit de ses membres.
- > Une boîte à outils à la disposition des communes et de leurs groupements. Aveyron Ingénierie offre une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la définition et la réalisation de vos projets.

### 6 bonnes raisons de faire appel à Aveyron Ingénierie

- > **Une agence de proximité**
- > **Un accompagnement personnalisé**
- > **Une assistance administrative, juridique, technique et financière**
- > **Une multi-compétence et une transversalité à votre service**
- > **Un coordinateur, facilitateur pour voter projet**
- > **Vous restez le seul décisionnaire du projet**

# Qui peut adhérer ?

- > Les communes aveyronnaises
- > Les Etablissements Publics Intercommunaux aveyronnais
- > Les Organismes Publics de Coopération Locale aveyronnais
- > Les Syndicats Mixtes aveyronnais

# Comment adhérer ?

- > **Vous avez besoin d'un conseil ?**
- > **Vous souhaitez bénéficier de nos services ?**
- > **Vous avez un projet à nous soumettre ?**

Voici la démarche à suivre :

## 1<sup>ère</sup> étape

- Prendre contact avec nos services (par téléphone, par mail, par fax, par courrier...)  
pour nous faire part de votre demande d'adhésion
- Prendre une délibération pour autoriser l'adhésion de votre collectivité et approuver  
les statuts de l'EPA (Aveyron Ingénierie vous propose un modèle type)
- Désigner le représentant de votre collectivité
- S'acquitter d'une cotisation annuelle

## 2<sup>ème</sup> étape

- Présentez-nous votre projet
- Un premier rendez-vous d'évaluation du besoin sera organisé
- Vous décidez du lancement de la mission d'accompagnement traduite par une  
convention

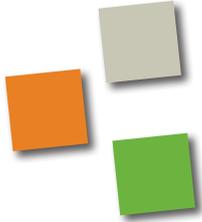
### **La cotisation est fixée à :**

- > Communes : 0,50€ / hab / an (montant maximal 5 000€)
- > Autres organismes dont EPCI et Syndicats Mixtes : 100€ / tranche de 150 000€ de  
budget annuel de fonctionnement (montant maximal 5 000€)

## Les domaines d'intervention d'Aveyron Ingénierie

- > Environnement et Aménagement de l'espace rural
- > Bâtiments et Urbanisme
- > Voirie, Réseaux et Espaces publics
- > Conseil juridique, administratif et financier

**Cette liste n'est pas exhaustive. Aveyron Ingénierie est susceptible d'intervenir sur tous les champs de compétence liés à la gestion locale des collectivités.**



# Environnement et Aménagement de l'espace rural

## 1. Les périmètres de protection de captages d'eau potable :

\* Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec mise en place d'outils d'aide à la régularisation administrative des ouvrages de captage (notamment dans la procédure de Déclaration d'Utilité Publique).

## 2. Environnement / Eau potable / Assainissement collectif et non-collectif / Déchets / Aménagement de l'espace rural / Gestion des rivières :

### 2.1 Missions transverses :

- \* Accompagnement de la collectivité dans la réflexion et la définition de ses besoins
- \* Réalisation d'un état des lieux / analyse (technique et réglementaire) de la situation existante
- \* Appui à la mise en place d'outils d'aide à la décision et à la gestion du service (étude de faisabilité, schéma directeur, règlement de service, ...)
- \* Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), aide à la contractualisation avec les prestataires (maîtrise d'œuvre, études spécifiques...) : rédaction des pièces techniques et administratives de consultation, aide à l'analyse des offres et au choix du prestataire

- \* Aide à la rédaction et au suivi des demandes de subvention auprès des partenaires (Agence de l'eau / ADEME / Conseil Régional...)
- \* Coordination, participation aux réunions de rendu des prestataires et suivi des échanges
- \* Aide au montage de la procédure d'enquête publique.

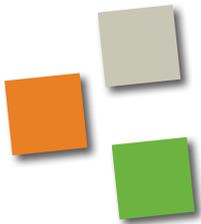
## 2.2 Missions complémentaires sur le thème de l'eau, de l'assainissement et des déchets :

- \* Information et accompagnement pour la mise en place des redevances (structure d'un budget / cadre juridique et technique)
- \* Aide à la rédaction du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

## 2.3 Missions complémentaires sur le thème de l'aménagement rural :

- \* Analyse de la domanialité des biens communaux
- \* Accompagnement dans la gestion des chemins ruraux, sur la stratégie des accès, des continuités, des aliénations... mais aussi de l'entretien et des réhabilitations.





## Bâtiments et Urbanisme

### 1. Assistance dans le cadre de la création, l'extension ou la rénovation d'un équipement :

1.1 Equipements pouvant être concernés : salle des fêtes / école / mairie...

1.2 Type d'assistance :

\* Etude d'opportunité : définition du besoin, estimation de l'opération, voire proposition de solutions alternatives qui permettront au maître d'ouvrage de décider de réaliser ou de ne pas réaliser l'opération

\* Etude de faisabilité : définition des conditions techniques, administratives et financières de réalisation de l'opération

\* Organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre : préparation de la consultation pour retenir un programmiste, analyse du programme, préparation des pièces nécessaires à la consultation de maîtrise d'œuvre, analyse des différentes candidatures.

### 2. Assistance pour la mise en place d'un service :

2.1 Services pouvant être concernés : cuisine centrale / maison de santé / résidence seniors...

2.2 Type d'assistance :

\* Vérification du besoin : élaboration d'enquêtes, présentation d'expériences similaires

\* Assistance pour retenir un Bureau d'Etudes expert : élaboration de la consultation, analyse des offres

\* Avis sur un sinistre : en vue de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent et définir les démarches à engager

\* Elaboration de compte d'exploitation prévisionnel.

### 3. Assistance pour la définition d'une politique patrimoniale :

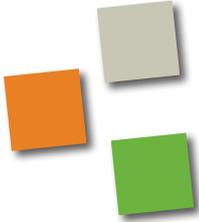
Type d'assistance : aide à la définition des enjeux / état de l'existant et de la situation par rapport à la réglementation (accessibilité, etc.) / élaboration d'un schéma directeur / estimation des coûts / programmation

### 4. Production d'un avis technique :

Domaines concernés : changement d'affectation d'un bien / étude réalisée par un prestataire / application d'une directive réglementaire...

### 5. Conseil, assistance administrative et technique à la passation des marchés





## Voirie, Réseaux et Espaces publics

### 1. Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation :

- \* Assistance à l'élaboration d'un règlement de voirie et d'un guide de procédures
- \* Conseil d'ordre général pour des problèmes d'exploitation de la voirie et de la sécurité
- \* Proposition de clauses techniques à imposer aux aménageurs et organisation du contrôle du bon respect de ces clauses
- \* Assistance à l'élaboration de conventions de partenariat
- \* Assistance au choix et à la définition des acquisitions de matériel de voirie.

### 2. Assistance à la programmation et la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie et d'ouvrages d'art :

- \* Assistance à l'évaluation et à la hiérarchisation du réseau et à une programmation pluriannuelle
- \* Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

### 3. Assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière :

- \* Assistance à la réalisation d'un diagnostic de sécurité routière (comptage, analyse de vitesse, accidentologie ...)

\* Réalisation d'études préliminaires de sécurité

\* Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

4. Assistance à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) ou d'une banque de données routières

5. Conseil, assistance administrative et technique dans le domaine des marchés publics et du foncier





# Conseil juridique, administratif et financier

## 1. Conseil juridique

### 1.1 Expertise juridique

- \* Rédaction de notes d'analyse stratégique
- \* Réponses opérationnelles à l'attention des décideurs locaux
- \* Accompagnement dans la gestion des précontentieux et contentieux

### 1.2 Exemples de domaines d'expertise

- \* Voirie, biens sans maître, choix du mode de gestion des services publics (délégation, régie), création de structures (offices de tourisme intercommunaux, maison de santé, ...).

### 1.3 Accompagnement dans la réalisation de vos projets

- \* Analyse de la situation existante et évaluation des risques juridiques
- \* Recherche de solutions juridiques appropriées permettant d'atteindre les objectifs fixés dans un cadre sécurisé
- \* Assistance dans la concrétisation du projet : aide à la prise de décision, rédaction des actes juridiques nécessaires, présence à chaque étape de la procédure (réunion de travail).

## 2. Assistance administrative

- \* Aide à la rédaction d'actes administratifs : arrêtés, délibérations, conventions, baux, règlements intérieurs, statuts...

### 3. Ingénierie financière

\* Accompagnement à la constitution administrative de dossiers de demande de subventions (Europe / Etat / Région / Département...)

\* Pré-analyse / étude de la viabilité financière d'un projet (coût d'investissement / coût de fonctionnement...).



# AVEYRON N

## INGENIERIE

Impasse du cimetière  
12000 RODEZ

Tel : 05.65.68.68.33

Fax : 05.65.73.16.77

Mail : [aveyron-ingenierie@orange.fr](mailto:aveyron-ingenierie@orange.fr)